



DIRECTION DES ESPACES VERTS
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Paris, ville-jardin

**Découvrir la transformation végétale de la ville sur
le terrain : visites guidées de sites emblématiques
de la nature à Paris**

Agence d'Ecologie Urbaine

Division Mobilisation du Territoire

2024



Pour redonner une place centrale à la nature en ville et devenir une ville-jardin, Paris est actuellement en profonde transformation. La Ville de Paris dispose d'un patrimoine considérable et entretient 531 parcs, jardins et squares publics ainsi plus de 3 000 espaces ouverts (jardinières de pleine terre, jardinets ou ronds-points). Pour aller plus loin et adapter son territoire au réchauffement climatique, favoriser la biodiversité, améliorer la qualité de vie et le paysage urbain, la Ville de Paris s'est fixé des **objectifs ambitieux pour 2026** :

- **Planter 170 000 arbres** dans les rues, les places, les jardins, les bois et les talus du périphérique, en encourageant également leur plantation dans les copropriétés et les espaces privés ;
- Végétaliser **100 hectares d'espaces publics** pour déployer massivement la nature en ville, dont 30 hectares de nouveaux espaces verts ouverts au public ;
- Atteindre **150 hectares de bâti végétalisé**.

Enfin, le futur plan local d'urbanisme bioclimatique (PLUB) fixe l'objectif **d'ouvrir 300 nouveaux hectares d'espaces verts ouverts au public, d'ici à 2040**.

Ce document est donc une invitation à découvrir, à pied, sur le terrain, les sites emblématiques historiques ou récents de la végétalisation faisant de Paris une ville-jardin, guidés par les conférenciers de l'Agence d'Ecologie Urbaine.

Cible : grand public (adultes, lycéens)

Durée : 1h30 à 2h

Environ 25 personnes/groupe.

Organisation de visites et informations supplémentaires :

Agence d'Ecologie Urbaine, Division Mobilisation du Territoire

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

Education-Environnement@paris.fr

Paris, ville-jardin : les visites guidées de l'Agence d'Ecologie Urbaine, Ville de Paris

Végétaliser l'espace public pour adapter la ville au changement climatique.....	5
5 ^e arrondissement : Transformation végétale d'un quartier dense, le Quartier Latin.....	5
10 ^e arrondissement : Comment la ville se végétalise par-delà les espaces verts et s'adapte au changement climatique.....	6
12 ^e arrondissement : Création d'une place oasis, la place Sarah Monod.....	6
Plantations et forêts urbaines.....	7
14 ^e arrondissement : D'un rond-point minéral à une forêt urbaine, la place de Catalogne.....	7
17 ^e arrondissement : Une nouvelle forêt urbaine à la Porte Maillot.....	8
19 ^e arrondissement : Une forêt linéaire le long du périphérique.....	8
20 ^e arrondissement : Un nouveau parc le long de la Petite Ceinture, le Bois de Charonne.....	9
Nouveaux jardins.....	10
12 ^e arrondissement : Un espace de respiration en cœur d'îlot, l'extension du jardin Solange Faladé.....	10
17 ^e arrondissement : Création d'un éco-quartier autour d'un nouveau parc, le Parc Clichy Batignolles Martin Luther King.....	11
18 ^e arrondissement : Transformation d'un site industriel et populaire, le parc Chapelle Charbon et la végétalisation de la rue de la Chapelle.....	11
20 ^e arrondissement : Création d'un nouveau parc urbain en quartier populaire, le parc Aretha Franklin.....	12
Parcs urbains.....	13
8 ^e arrondissement : Le parc Monceau.....	13
12 ^e arrondissement : La Promenade Plantée, un chemin de fer devenu jardin suspendu.....	13
14 ^e arrondissement : Le parc Montsouris.....	14
16 ^e arrondissement : Le parc de Bagatelle au Bois de Boulogne.....	14
Végétalisation participative.....	15
15 ^e arrondissement : La rue Léon Séché, renforcer la trame verte en créant des rues végétales....	15
18 ^e arrondissement : De la Goutte d'Or à la Goutte verte, jardiner en quartier populaire.....	16
20 ^e arrondissement : Essor de la végétalisation participative et préservation de la biodiversité urbaine.....	16
Protéger et restaurer la biodiversité.....	17
7 ^e arrondissement : Création d'un refuge de biodiversité en ville, l'archipel Niki de Saint-Phalle entre trame verte et trame bleue.....	17
12 ^e arrondissement : Renaturation du Bois de Vincennes, réservoir de biodiversité à Paris.....	17

13 ^e arrondissement : Construire pour accueillir la biodiversité dans le quartier de la bibliothèque François Mitterrand.....	18
15 ^e arrondissement : Le Parc George Brassens, un jardin renaturé.....	18
15 ^e arrondissement : Un patrimoine ferroviaire transformé en un espace de nature préservé sur la Petite ceinture	19
20 ^e arrondissement : Gestion « zéro phyto » du cimetière du Père Lachaise, réservoir de biodiversité.....	20

Alimentation et agriculture durable à Paris..... 21

12 ^e arrondissement : Gestion agro-écologique à la Ferme de Paris.....	21
19 ^e arrondissement : Agriculture urbaine en pleine terre à la Ferme du Rail.....	21

Végétaliser l'espace public pour adapter la ville au changement climatique

La Ville de Paris s'adapte au changement climatique par la végétalisation massive de ses rues, de ses toits, de ses murs, de ses parcs et jardins, de ses cimetières etc. Au cœur de cette démarche se trouvent le nouveau **Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique** (PLUB) qui sera adopté fin 2024, **le Plan Arbre** et le **Plan Biodiversité**. Paris privilégie la plantation d'essences végétales adaptées, diversifiées et locales, capables de résister aux variations climatiques et de favoriser la biodiversité. La végétalisation des rues et des places se traduit par exemple par l'installation de jardinières en pleine terre, la création de bandes plantées regroupant les pieds d'arbres, une végétalisation stratifiée pour maximiser les bienfaits écologiques. Les espaces publics, notamment les rues aux abords des écoles, sont ainsi transformés en oasis de verdure. Enfin, la Ville de Paris s'est dotée d'un **plan Paris Pluie**, qui vise à restaurer le cycle naturel de l'eau et à renforcer la présence de l'eau et de la nature dans la ville.

Pour mettre en œuvre ces transformations massives de l'espace public, la Ville de Paris s'appuie sur sa stratégie « **Embellir votre quartier** » afin de concentrer et coordonner sur une même période les travaux entre les directions opérationnelles de la Ville et les concessionnaires de l'espace public, et ainsi réduire les nuisances pour les habitants. Ceux-ci sont d'ailleurs consultés avant de décider des interventions utiles et prioritaires pour faire de leur quartier ou de leur rue un lieu plus agréable, avec davantage de végétalisation, de zones piétonnes, de pistes cyclables, ou encore de mobilier urbain adapté aux nouveaux usages.

5^e arrondissement : Transformation végétale d'un quartier dense, le Quartier Latin



© Christophe Belin / Ville de Paris – Rue aux écoles dans la rue de l'Arbalète



© Ville de Paris – Mur végétalisé rue Rollin

Faire de Paris une ville résiliente face aux enjeux climatiques et de préservation de la biodiversité nécessite de nombreux aménagements. La végétalisation des rues répond à ces enjeux en permettant notamment d'offrir des îlots de fraîcheur urbains, en facilitant la gestion des eaux de ruissellement tout en améliorant notre cadre de vie. Ce parcours met en lumière des aménagements de la Ville et des initiatives citoyennes pour favoriser le développement du végétal en milieu urbain, à travers, entre autres, le débitumage, les rues aux écoles et les permis de végétaliser.

10^e arrondissement : Comment la ville se végétalise par-delà les espaces verts et s'adapte au changement climatique



© Ville de Paris / Zone végétalisée dans le Jardin Villemin - Mahsa Jîna Amini



© Ville de Paris / Radeau végétalisé sur le Canal Saint-Martin

La végétalisation du 10^e arrondissement exige des solutions innovantes et une collaboration étroite entre la Ville et les citoyens pour rafraîchir un territoire dense au cœur de la capitale. A découvrir au fil de la visite : la végétalisation d'une mare, d'un jardin partagé, d'une place de quartier, de radeaux...

12^e arrondissement : Création d'une place oasis, la place Sarah Monod



© Domaine public - Place S. Monod avant travaux



© Sonia Yassa / Ville de Paris - Après-travaux

Le Plan Climat-Energie prévoit la création de placettes oasis pour rafraîchir la ville. Par exemple, la place Sarah Monod – Jacques Hillairet aménagée dans les années 1990, essentiellement minérale. Le projet de transformation a donc consisté à la piétonner et à créer en son cœur une bande plantée et une strate arborée. 80 nouveaux arbres ont été plantés sur près de 500m² de nouvelle surface végétalisée modifiant en profondeur les usages de la place.

Plantations et forêts urbaines

Avec plus de 200 000 arbres plantés dans les rues (arbres d'alignement), les parcs et jardins, les cimetières, les écoles, et autres équipements municipaux, sans oublier les plus de 300 000 arbres dans les bois de Boulogne et Vincennes, Paris est une des capitales les plus boisées d'Europe. Le **Plan Arbre** est un axe prioritaire pour la Ville de Paris qui a prévu entre 2020 et 2026 de planter 170 000 nouveaux arbres partout où cela est possible : dans les rues, sous forme de forêts urbaines, sur les places, le long du périphérique, dans les bois...

14^e arrondissement : D'un rond-point minéral à une forêt urbaine, la place de Catalogne



© Ville de Paris – Place de Catalogne
avant travaux



© Ville de Paris - Place de Catalogne
après travaux

Les orientations du Plan Climat de Paris se déclinent concrètement par la création de 300 îlots de fraîcheur partout dans la capitale d'ici 2030, dont des forêts urbaines. Après une concertation qui s'est tenue fin 2021 puis des travaux de préfiguration en 2022, la forêt urbaine de la place de Catalogne sort de terre en 2024. Espace très minéral dédié à la circulation automobile, la place constituait un îlot de chaleur important en été et rompait la coulée verte qui borde le secteur Maine Montparnasse.

La création d'une forêt urbaine permet faire de ce site et de ses abords un lieu agréable, investi par ses habitants et adapté à leurs activités et à leurs besoins : se promener, faire une pause, se déplacer plus facilement à pied ou à vélo, etc.

17^e arrondissement : Une nouvelle forêt urbaine à la Porte Maillot



© Jean-Pierre Viguié / Ville de Paris



© Frédéric Combeau / Ville de Paris

Les aménagements du nœud routier de la porte Maillot dessinent un nouveau paysage où le bois de Boulogne s'étend sur la ville renforçant les chemins de nature par la plantation de 1500 arbres d'essences forestières (pin sylvestre, charme, bouleau...). Les déplacements doux, des piétons, cyclistes, usagers des transports en commun se conjuguent à ceux des automobilistes dans un environnement permettant également de faciliter les déplacements de la faune et de la flore sauvages.

19^e arrondissement : Une forêt linéaire le long du périphérique



© Jean-Pierre Viguié / Ville de Paris



© Christophe Noël / Ville de Paris

Pour protéger les habitants du nouvel éco-quartier Claude-Bernard des nuisances sonores du Boulevard Périphérique, la Ville de Paris a créé une forêt urbaine. Située le long du périphérique, elle compte actuellement près de 3000 arbres. La forêt linéaire, d'une superficie de 11520m² et d'une longueur de 300 mètres, compte également 12800 plantes vivaces, des plantes grimpantes et 2000 arbustes. Plantée en pleine terre, la forêt prend peu à peu sa place dans la ville.

20^e arrondissement : Un nouveau parc le long de la Petite Ceinture, le Bois de Charonne



© Ville de Paris - Préfiguration du sentier ferroviaire en lisière du Bois



© Ville de Paris - Préfiguration de la prairie

La Ville de Paris a acquis une partie des abords de la Petite Ceinture du 20^e entre la rue du Volga et le cours de Vincennes pour réaliser un nouveau parc de 3,5 hectares. Les travaux ont débuté en 2023 pour une ouverture au public en juillet 2024. Les nouveaux aménagements le long de la voie ferrée vont permettre de favoriser la préservation et le développement de la biodiversité par la plantation de plus de 2000 arbres, de 6000 jeunes plants forestiers, 122 arbres tiges et 21 baliveaux. Les essences végétales sauvages ont été collectées en amont des travaux pour être ressemées dans le nouveau site et favoriser ainsi le développement d'une biodiversité locale.

Nouveaux jardins

En 2020, Paris s'est fixé un objectif: **végétaliser 100 hectares** de son territoire. Cela se traduit par l'ouverture ou l'extension d'espaces verts, qu'il s'agisse de grands parcs ou de squares et jardins de proximité. Les habitants des quartiers populaires sont particulièrement concernés par ces projets, souvent situés aux portes de Paris.

Les arbres plantés appartiennent à des essences adaptées aux changements climatiques auxquels Paris fera face d'ici 2050. Ces nouveaux îlots de fraîcheur où l'élément aquatique a toute sa place favorisent le développement d'une biodiversité locale. Ces espaces de verdure représentent aussi des lieux de bien-être et de détente pour les Parisiens, qui pourront y trouver de nouveaux terrains de jeux avec une offre de loisirs, de jardinage urbain et de sport riche et variée.

12^e arrondissement : Un espace de respiration en cœur d'îlot, l'extension du jardin Solange Faladé



© Antoine Polez / Ville de Paris - Jardin Solange Faladé



© Sonia Yassa / Ville de Paris - Extension Jardin Solange Faladé

Le Jardin Solange Faladé, situé dans le quartier Bel Air Nord, fait aujourd'hui 4 500m². Un projet d'aménagement co-porté avec la RATP permet d'étendre le jardin existant de 2 500m². Convivial et accueillant ce jardin gomme les contraintes initiales d'un site très enclavé et d'un immeuble à la verticalité imposante. L'allée sinueuse ponctuée de féviers d'Amérique traverse le jardin guidant les promeneurs jusqu'à la grande pelouse centrale. Le long du mur de l'école Marsoulas, un jardin pédagogique est réservé aux enfants des écoles riveraines pour sensibiliser les plus jeunes à la découverte des saisons, ainsi que de la faune et flore locale.

17^e arrondissement : Création d'un éco-quartier autour d'un nouveau parc, le Parc Clichy Batignolles Martin Luther King



© Clément Dorval / Ville de Paris



© Clément Dorval / Ville de Paris – Skate park

Ce vaste parc s'inscrit dans les aménagements des 54 hectares de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) Clichy-Batignolles, à l'emplacement de l'ancienne gare de marchandises. Le parc de 10 hectares est un trait d'union entre les quartiers alentours et le nouveau quartier intégrant immeubles de Haute Qualité Environnementale, géothermie, panneaux solaires et bâtiments végétalisés. Conçu autour des saisons, du sport et de l'eau, le parc a été aménagé pour répondre aux besoins de tous les usagers, faune et flore locales comprises.

18^e arrondissement : Transformation d'un site industriel et populaire, le parc Chapelle Charbon et la végétalisation de la rue de la Chapelle



© Sonia Yassa / Ville de Paris – Verger du parc Chapelle Charbon



© Sonia Yassa / Ville de Paris – Végétalisation de la rue de la Chapelle

Livré en 2020, ce nouveau parc permet d'augmenter la surface en espace vert de ce quartier de 28 841 m². Un jeu de perspectives, d'allées courbes et de pentes douces confère à ce parc sobriété et naturel. Une palette végétale essentiellement locale, formant prairies, vergers ou jardins, favorise la biodiversité. Outre son auvent, vestige de son passé ferroviaire, le parc offre une diversité d'usages,

entre promenades et structures sportives et de loisirs. La création du parc s'inscrit dans le grand projet de renouvellement urbain de Paris Nord Est, et plus particulièrement dans le projet d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté Chapelle Charbon.

La végétalisation est au cœur de la transformation de la rue de la Chapelle : 162 arbres seront plantés sur la partie nord de la rue, avec la création de 2 nouveaux alignements d'arbres et la transformation de l'ancien rond-point en une place végétale. Au total, 4 750 m² seront repris à la voiture en réduisant la largeur de la chaussée et proposeront une nouvelle promenade végétalisée de chaque côté de la rue.

20^e arrondissement : Création d'un nouvel espace vert en quartier populaire, le parc Aretha Franklin



© Ville de Paris – Avant travaux



© Ville de Paris – Après travaux (préfiguration)

La première phase du parc, entre la rue Serpollet et la nouvelle traverse, ouvre aux habitants en juillet 2024. 109 arbres ont été plantés à l'hiver dans cette première tranche du parc (1,3 ha) et 110 arbres dans les rues de ce quartier populaire et résidentiel de l'est parisien. Ce nouveau parc, co-construit dans des démarches de concertation avec les habitants, offre de nouveaux espaces de fraîcheur et de détente : une grande pelouse, une aire de jeux pour enfants, des tables de ping-pong, et un vaste bassin de 900 m², alimenté par les eaux de pluie.

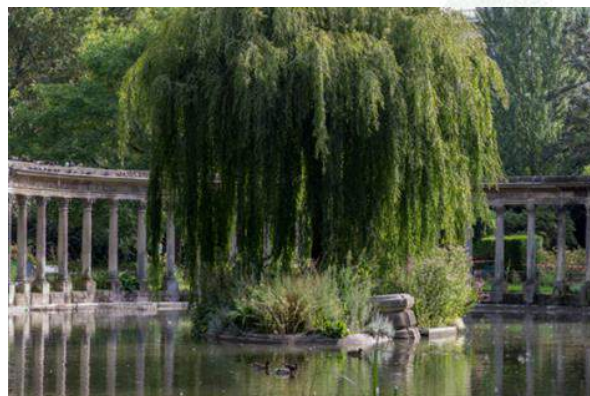
Parcs urbains

Ces parcs urbains, héritages d'époques diverses, sont à la fois de véritables réservoirs de biodiversité pour la faune et la flore sauvages et des espaces de respiration, des lieux de bien-être et de détente pour les Parisiens.

8^e arrondissement : Le parc Monceau



© Jean-Pierre Viguié / Ville de Paris



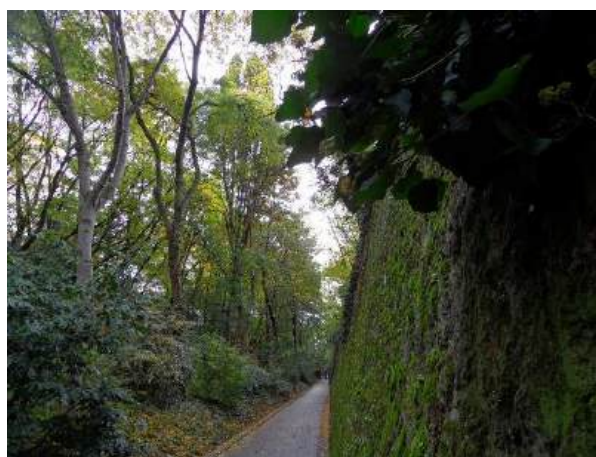
© Christophe Noël / Ville de Paris

Créé par un prince extravagant, redessiné sous le Second Empire, le parc Monceau charme toujours par ses ruines romantiques et la diversité de ses arbres et arbustes. Certains sujets sont exceptionnels comme le platane d'Orient planté en 1814, ou encore le Ginkgo, l'Evodia, le Phellodendron de l'Amour et l'arbre aux mouchoirs.

12^e arrondissement : La Promenade Plantée, un chemin de fer devenu jardin suspendu



© Ville de Paris – Végétalisation participative
Léon Séché



© Ville de Paris – Végétalisation participative
rue Léon Séché

Une trame verte urbaine sur un ancien tracé ferroviaire
Dans les tunnels et les tranchées, puis sur le viaduc des Arts, le chemin de fer est devenu jardin. Véritable corridor de biodiversité, la Promenade Plantée facilite la circulation de la faune et de la flore sauvages parisiennes du bois de Vincennes jusqu'au cœur de la capitale.

14^e arrondissement : Le parc Montsouris



© Sophie Tabillon / Ville de Paris



© Sophie Tabillon / Ville de Paris

Bien qu'achevé après la chute du Second Empire, ce parc est typique des réalisations voulues par l'empereur Napoléon III. L'ingénieur A. Alphand sut dessiner un parc harmonieux malgré le sol pauvre et la présence de la voie de chemin de fer. Familiers ou moins connus, ses arbres sont variés et superbes ; ses arbustes rares et ses massifs éclatants méritent une halte.

16^e arrondissement : Le parc de Bagatelle au Bois de Boulogne



© Jean-Christophe Lucas / Ville de Paris



© Jean-Christophe Lucas / Ville de Paris

En bordure du bois de Boulogne, ce parc paysager de 24 hectares de verdure (un des 4 sites du jardin botanique de Paris) présente une belle diversité d'arbres, d'arbustes, des collections horticoles comme les iris, les pivoines et surtout la prestigieuse roseraie. Une visite dans le temps pour évoquer l'histoire du lieu, du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, ses propriétaires successifs et ses paysagistes qui ont fait du jardin ce qu'il est aujourd'hui.

Végétalisation participative

A Paris, jardiner en ville, c'est possible dans les jardins, dans la rue, sur les toits. Les rues aux écoles et **rues végétalisées** sont autant de nouveaux espaces de végétalisation à investir par les écoles et les collectifs de quartier. Pour encourager la végétalisation citoyenne, la Ville de Paris accompagne des associations et habitants dans leurs projets de **jardins partagés**. Elle autorise et encourage la végétalisation de l'espace public via les **permis de végétaliser**.

Le Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique renforcera les obligations de végétalisation des toitures tandis que l'Agence Parisienne du Climat, via une subvention de la Ville de Paris, accompagne dès aujourd'hui les copropriétés qui souhaitent végétaliser leurs cours d'immeubles par le **dispositif cop'oasis**. Toutes ces initiatives contribuent au renforcement de la trame verte parisienne.

15^e arrondissement : La rue Léon Séché, renforcer la trame verte en créant des rues-jardin



© Ville de Paris – Végétalisation participative
rue Léon Séché



© Ville de Paris – Végétalisation participative
rue Léon Séché

La rue Léon Séché est un exemple emblématique de rue verte, créant une continuité végétale grâce aux permis de végétaliser entretenus par les riverains jusqu'au square Jean Chérioux, puis jusqu'au square Saint-Lambert. Dans les rues-jardin, la circulation automobile est absente ou apaisée, afin de donner la priorité aux piétons et aux mobilités douces. Dans chaque arrondissement, les rues-jardin sont imaginées et réalisées en lien étroit avec les habitants : la concertation préalable est indispensable, mais la participation des habitants continue au-delà. Leur implication tout au long du projet est essentielle puisque que ce seront les riverains qui feront vivre la rue-jardin, en lien avec les services de la Ville.

18^e arrondissement : De la Goutte d'Or à la Goutte verte, jardiner en quartier populaire



© Sonia Yassa / Ville de Paris – « Rue aux écoles » de la rue Saint-Luc



© Sophie Tabillon / Ville de Paris - Plantations de fleurs par une association de riverains en pied d'arbres

Au détour de l'église Saint Bernard, de l'Institut des Cultures d'Islam, de la Villa Poissonnière, des anciens lavoirs transformés en théâtre ou en habitations et de l'ancien site du cimetière Marcadet, la biodiversité a retrouvé une véritable place dans ce quartier populaire. Les habitants et associations locales s'investissent dans les jardins partagés la Goutte verte et l'Univert et dans de nombreux permis de végétaliser qui ont transformé le paysage urbain, aux côtés de la rue Saint-Luc devenue rue aux écoles végétalisée et apaisée.

20^e arrondissement : Essor de la végétalisation participative et préservation de la biodiversité urbaine



© Sophie Tabillon / Ville de Paris - Rue de Buzenval - permis de végétaliser



© Sophie Tabillon / Ville de Paris – Jardin partagé « jardin des délices »

Les actions citoyennes permettent de renforcer les cheminements verts dans la ville et les corridors écologiques pour la faune parisienne. Les habitants peuvent s'investir dans des jardins partagés, dans la rue ou sur le trottoir grâce au permis de végétaliser, ou encore végétaliser leur balcon, les murs... Les associations de jardins partagés accompagnés par la Ville ont adhéré aux principes de la « Charte

Main Verte » et se sont engagés notamment à jardiner sans produits phytosanitaires, à privilégier les espèces locales pour favoriser la biodiversité et à ouvrir au public.

Protéger et restaurer la biodiversité

Avec les bois de Boulogne et de Vincennes, plus de 500 parcs et jardins, 100 000 arbres d'alignement, la Seine et les canaux, Paris offre de nombreux écrins pour la faune et la flore.

7^e arrondissement : Création d'un refuge de biodiversité en ville, l'archipel Niki de Saint-Phalle entre trame verte et trame bleue



© Sonia Yassa / Ville de Paris – Archipel des Berges de Seine Niki de Saint-Phalle



© Sonia Yassa / Ville de Paris – Jardin sur barges

Le fleuve est un corridor écologique d'intérêt national, mais également un atout économique important pour le développement de la métropole. Jusqu'au port du Gros Cailloux, les piétons ont remplacé les voitures sur les voies sur berge. Créant un véritable parc sur la Seine, 5 barges amarrées ont été végétalisées de plantes indigènes et constituent un habitat accueillant pour les espèces animales notamment aquatiques grâce à des frayères et des plages aménagées.

12^e arrondissement : Renaturation du Bois de Vincennes, réservoir de biodiversité à Paris



© Sonia Yassa / Ville de Paris – Lac Daumesnil



© Guillaume Bontemps / Ville de Paris - Ecureuil Roux

Le Bois de Vincennes fait l'objet d'opérations de renaturation pour conserver et renforcer son rôle de réservoir de biodiversité abritant de nombreuses espèces végétales et animales. L'extension des zones arborées et le renouvellement des parcelles boisées vont pérenniser et augmenter son caractère forestier. Le Bois fait l'objet d'une gestion écologique, d'une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes et d'un plan important de replantation d'arbres. La Ville de Paris mène également des opérations de désimperméabilisation des sols, en transformant par exemple un parking en prairie accueillant une flore et une faune locales. Les cours d'eau qui traversent le Bois sont ainsi restaurés, à l'image de la rivière des Minimes et la rivière Mortemart, permettant à une biodiversité aquatique de se réinstaller.

13^e arrondissement : Construire pour accueillir la biodiversité dans le quartier de la BNF



© Guillaume Bontemps / Ville de Paris – Promenade Lévi Strauss



© Jean- Pierre Viguié / Ville de Paris – Toiture végétalisée

La construction présente un impact non négligeable sur l'environnement et la place de la nature en ville. La Ville met en place des solutions pour créer de nouveaux écosystèmes urbains, notamment en développant la végétation sur les bâtiments. La nature peut ainsi rendre de nombreux services : rafraîchissement, préservation de la ressource en eau par la récupération des eaux pluviales ou encore protection de la biodiversité. Une visite des aménagements sur des immeubles rénovés ou neufs illustrera différentes manières de prendre en compte les enjeux contenus dans les stratégies parisiennes (Plan Climat Énergie, Plan Pluie, Plan Local d'Urbanisme Bioclimatique, Plan Biodiversité).

15^e arrondissement : Le Parc Georges Brassens renaturé



© Sonia Yassa / Ville de Paris – Bassin végétal



© Christophe Noël / Ville de Paris – Ruches

Ce parc très original intègre des vestiges des abattoirs de Vaugirard ainsi que des espaces particuliers comme la vigne, le rucher pédagogique entouré de plantes mellifères, le jardin de senteurs, le potager. L'entrée autrefois très minérale se fait aujourd'hui par une pelouse ornée d'arbres. L'ancien bassin a été repensé et végétalisé pour accueillir une diversité aquatique.

15^e arrondissement : Un patrimoine ferroviaire transformé en un espace de nature préservé sur la Petite ceinture



© Clément Dorval / Ville de Paris – Petite Ceinture du 15^e



© Clément Dorval / Ville de Paris – Petite Ceinture du 15^e

Véritable corridor écologique de Paris, la Petite Ceinture du 15^e arrondissement participe à la préservation de nombreuses espèces animales et végétales. Prairies, fourrés, bosquets ponctués de clairières et de zones humides jalonnent ce jardin aménagé sur une portion de la ligne de chemin de fer désaffectée. Son rôle est déterminant car il relie le jardin Georges Brassens au parc André Citroën créant ainsi une percée végétale dans cette zone urbanisée.

Le 15^e arrondissement abrite également un quartier moineaux dont l'objectif est de mettre en place les éléments nécessaires au développement de colonies de moineaux fragiles identifiées par la Ligue de Protection des Oiseaux, en renforçant ou remplaçant les cavités par des nichoirs, en végétalisant à proximité et en assurant un suivi participatif et local des populations.

19^e arrondissement : Gestion différenciée du parc des Buttes-Chaumont



© Thierry Guillaume / Ville de Paris – Parc des Buttes-Chaumont



© Thierry Guillaume / Ville de Paris – Parc des Buttes-Chaumont

Ce parc fleuron des aménagements du Second Empire présente une diversité de paysages sur un site escarpé. C'est une succession de tableaux : chute d'eau de 30 mètres, falaise dominant le lac, grotte artificielle, alpage, nombreux belvédères. Cependant, la Ville de Paris mène depuis 2023 une ambitieuse restauration pour rendre tous ses attraits à ce parc emblématique, tout en modernisant la gestion pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui. Toute la partie centrale du parc, qui abrite notamment l'emblématique temple de Sibylle, va être rénovée sur plusieurs années. Un chantier rendu nécessaire par la fragilité des infrastructures édifiées sur une ancienne carrière de gypse.

Le parc des Buttes-Chaumont est labellisé « EcoJardin ». Ce label indépendant prévoit notamment une gestion raisonnée de l'eau, un suivi minutieux des essences choisies et l'interdiction des produits phytosanitaires. La Ville pratique ici une gestion différenciée, ce qui signifie que l'entretien d'un jardin ne se fait pas de façon homogène, et que certaines zones sont laissées en « évolution spontanée » pour permettre le développement de la faune et de la flore.

20^e arrondissement : Gestion « zéro phyto » du cimetière du Père Lachaise, réservoir de biodiversité



© Romain Duflos / Ville de Paris – Cimetière du Père Lachaise



© Benoît Gallot / Ville de Paris – Renard roux

Site historique et touristique très fréquenté, la nécropole la plus connue de France constitue aussi un véritable réservoir de biodiversité de plus de 40 hectares où cohabitent plus de 140 espèces animales sauvages (dont le renard roux de retour depuis 2020 !). Le cimetière n'est pas éclairé la nuit pour favoriser leur implantation. Depuis 2015, les cimetières parisiens sont tous entretenus sans produits phytosanitaires pour préserver la santé des agents et des visiteurs, réduire la pollution des sols, de l'eau et de l'air, et favoriser la biodiversité.

Alimentation et agriculture durable à Paris

Paris compte près de 30 hectares d'espaces d'agriculture urbaine. Cultiver à Paris, c'est à la fois favoriser le développement de la biodiversité et proposer aux habitants de découvrir la production d'une alimentation en circuit court, biologique et de qualité.

12^e arrondissement : Gestion agro-écologique à la Ferme de Paris



© Vincent Ferlicot / Ville de Paris – Ferme de Paris



© Clément Dorval / Ville de Paris – Potager pédagogique de la Ferme de Paris

La visite présente les productions agricoles locales de la Ferme de Paris et leurs enjeux. Vous découvrirez les productions végétales réalisées en pleine terre avec des techniques visant à préserver les sols (couverts végétaux, rotations des cultures, etc.). Le choix des espèces sera également traité avec notamment l'introduction de plantes alimentaires peu courantes. Enfin vous observerez une grande diversité de cultures : céréales, fruits, légumes, plantes condimentaires, plantes oléagineuses, etc.

19^e arrondissement : Agriculture urbaine en pleine terre à la Ferme du Rail



© Guillaume Bontemps / Ville de Paris – Ferme du Rail



© Guillaume Bontemps / Ville de Paris – Serre de la Ferme du Rail

Lauréate de l'appel à projet Réinventer Paris, cette ferme se définit comme un lieu de « polyculture et d'insertion » et compte un centre d'hébergement et un restaurant. Adossée à la Petite Ceinture, la ferme produit fruits et légumes tout en hébergeant une vingtaine de personnes.

La ferme conjugue production agricole et activité professionnelle. Plusieurs méthodes sont utilisées pour cultiver fruits et légumes : permaculture, aquaponie, culture en sac, agroforesterie, etc. Les productions maraichères en pleine terre, en toit terrasse ou sous serre, s'inscrivent dans une démarche de développement durable, à travers, notamment, la récupération des eaux pluviales et le compostage.